



PAYS  
DE CAYRES  
PRADELLES

# La Lentille

N°19

AOÛT 2016 - JOURNAL INTERCOMMUNAL

Retrouvez vos journaux intercommunaux sur [www.ccpcp.fr](http://www.ccpcp.fr)



© Alain Fourcade

## Une année mouvementée et agitée :

### NOTRE COMBAT POUR CONSERVER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Comme prévu par la loi NOTRe, qui relève les seuils des intercommunalités à 20 000 habitants, le préfet Denis Labbé a choisi en octobre dernier d'intégrer le Pays de Cayres Pradelles dans le périmètre de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Nous avons, avec tous les élus, rejeté cette proposition et décidé de conserver notre structure avec ses 5 000 habitants, comme le permet le législateur en zone de montagne, pour mieux défendre nos spécificités rurales.

Après 3 mois de négociation et avec le soutien de la plupart des élus de l'agglomération, le 21 décembre, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a voté, à l'unanimité, pour que notre Communauté de Communes reste à l'identique. Ainsi avec un peu plus de 5 000 habitants notre structure va être le petit poucet de Haute-Loire, mais aussi de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le temps des négociations a freiné nos actions et notre cohésion avec un avenir incertain pour tous. Les communes les plus au sud de notre territoire ont même été tentées de rejoindre l'Ardèche ou la Lozère.

Une priorité a justifié notre action et notre stratégie pour ces négociations : l'intérêt des habitants et des entreprises de notre territoire. L'idée de conserver des services de proximité et des impositions modérées a été notre fil conducteur avec :

- Le maintien de notre territoire en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR),
- La facturation des ordures ménagères avec une redevance bien plus juste que la taxe,
- Un service d'eau et d'assainissement compétitif,
- Une mutualisation optimisée et volontaire.

Aujourd'hui nous avons surmonté nos divisions : nous allons nous en servir pour avancer et profiter de la longueur d'avance que nous avons sur nos voisins qui vont devoir apprendre à travailler ensemble. Deux communes voisines, Saint-Vénérand et Saint-Christophe-d'Allier, ont émis le souhait de nous rejoindre. Même si la CDCI n'a pas validé ce choix en décembre, le Préfet s'est engagé à les rattacher à notre territoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Tout au long de l'année, nous nous sommes battus pour la création du Parc Naturel Régional des Sources et Gorges de l'Allier ; 65 communes sur 88 dans le périmètre de préfiguration avaient choisi de valider la charte et d'intégrer cette nouvelle structure dont 14 sur 14 sur notre territoire. Tout semblait bien engagé avant que notre nouveau président de Région ne s'oppose à ce projet en proposant un nouveau contrat de territoire. Cette alternative qui anéantit cinq ans de travaux va instaurer un saupoudrage des financements sur l'ensemble des communes et mettre un terme à un projet de territoire.



© Alain Fourcade

### Des réalisations enfin terminées

- Les travaux d'aménagement du Lac du Bouchet arrivent à terme. Dans un climat de défiance entre partenaires et usagers, nous avons réussi à réaliser cet équipement qui au-delà des changements d'habitude de fréquentation du site, satisfera la plupart des visiteurs et habitants du territoire. Nous avons d'ailleurs bon nombre de retours positifs.
- L'obtention des fonds FISAC que nous attendions depuis 3 ans : nous avons commencé à attribuer les premières aides directes aux entreprises dont certaines ont été versées en juin. Les financements Leader retardent encore certains dossiers qui devraient se débloquer d'ici la fin de l'année.
- L'inauguration de la salle périscolaire de Cayres a marqué le mois de février 2016. Depuis quelques temps, assistantes maternelles, enfants fréquentant les centres de loisirs et les temps d'activités périscolaires, ados bénéficient d'un équipement fonctionnel et adapté, équipement qui profite même aux enfants de l'école primaire.

### Notre difficulté à défendre nos écoles

L'inspecteur d'académie a engagé depuis quelques mois des négociations pour la nouvelle carte scolaire avec des risques de fermeture sur Séneujols, Saint-Paul-de-Tartas et Pradelles. Un projet de RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) a été réfléchi entre les maires de Saint-Paul-de-Tartas et Pradelles. La Communauté de Communes a été associée aux discussions car, concernée en terme de péri-scolaire et de ramassage scolaire. À notre grand regret, ces négociations n'ont pas abouti et les enfants de Saint-Paul-de-Tartas vont rejoindre Landos ; cela signifie un nouveau village sans école et le bourg centre de Pradelles qui se retrouverait avec une école à classe unique à la rentrée. L'amorce du désert scolaire sur le Sud ? Si Séneujols devait passer en classe unique, ce seraient trois postes sur vingt que compte notre territoire qui seraient perdus.

### De nouveaux défis à relever

Les dossiers suivants sont engagés et ils seront une vraie réussite si, nous, élus, sommes solidaires pour les faire avancer :

- L'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui traduira le projet d'aménagement et de développement du territoire pour les dix prochaines années ;
- La mise en place d'une structure d'accueil collectif pour les jeunes enfants pour laquelle une étude est en cours. Cette année, notre territoire a perdu une vingtaine d'habitants et ceci principalement sur nos bourgs centre. Avec cette structure, si elle devait voir le jour, nous espérons inciter les jeunes couples à s'installer sur Cayres Pradelles.
- Le devenir de nos 7 écoles primaires : nous devons vraiment travailler en cohésion pour éviter une nouvelle désillusion à la rentrée 2017 ;
- La couverture médicale du territoire : l'embauche par le Pays du Velay d'un agent chargé de l'accueil des professionnels de santé nous y aidera ; il en sera de même avec le projet d'accueil de jours itinérant initié par l'EPHAD de Pradelles ;
- Le projet de réhabilitation du village de vacances d'Alleyras, principal hébergement touristique de notre territoire, nous mobilise depuis 2015 ; faire aboutir un projet à plus de 4 millions d'euros demande du temps et de l'énergie : Cap Vacances, gestionnaire du site et à l'origine du projet, reste très engagé, prêt à porter une partie de l'investissement ; la commune d'Alleyras, aujourd'hui propriétaire, nous a signifié son engagement dans ce projet pour que nous puissions enfin avancer ; l'État, conscient des enjeux pour notre territoire, pourra mobiliser des fonds. Seule interrogation à ce jour : le financement régional. À suivre...

- Un des services très apprécié des petites communes et qui fait l'originalité de notre Communauté de Communes : l'équipe d'employés intercommunaux. Avec la loi NOTRe et le transfert de compétences nouvelles à la Communauté, notamment l'eau et l'assainissement, consolider cette équipe et embaucher un nouvel encadrant technique s'est avéré indispensable ;
- Le développement économique doit être une priorité pour nous car si nous voulons plus de population, il faut du travail sur le territoire. Nous avons créé un poste d'agent en charge de développement économique. Il a pour mission d'accompagner nos entreprises, d'en rechercher de nouvelles et de faciliter la transmission et les reprises sur notre territoire. N'hésitez pas à le solliciter. Une de ses priorités va être de trouver un devenir au "Soulier Lozérien", bâtiment acquis pour le projet d'atelier laitier, projet qui n'a pas abouti, nous laissant aujourd'hui un bâtiment vacant. Les investissements actuels des collecteurs de céréales et lentilles sur Costaros et Landos nous montrent l'intérêt de valoriser notre production agricole locale de qualité. Dans le même temps, la décision de repousser l'aménagement du barrage de Poutès nous inquiète. À nous de trouver les arguments pour convaincre EDF de ne pas abandonner la production sur ce site.
- La relation commune-communauté est essentielle : il faudra que nos services travaillent encore plus ensemble. Cette mutualisation qui effraye tant nos services communaux est l'outil de demain qui va nous permettre d'apporter un maximum de services à notre population. La numérisation du cadastre est à ce titre une véritable réussite. Au niveau technique, il faudra aller plus loin car nous avons ensemble la solution à de nombreux problèmes. Nous n'avons plus les moyens de multiplier des équipements onéreux peu utilisés.

Je me suis battu depuis 18 mois pour conserver cette structure, bien accompagné en cela par mes vices-présidents, le conseil communautaire et les conseils municipaux du territoire que je tiens à remercier. Les membres de la CDCI ont cru en notre projet. Je veux aujourd'hui passer la vitesse supérieure et je sais que pour cela, je peux compter sur l'engagement du personnel communautaire. Les élus départementaux, régionaux et l'État sont prêts à nous soutenir. Il est évident que nous n'avancerons qu'avec la confiance de tous les acteurs du territoire.

Cayres Pradelles dispose de richesses naturelles, richesses que nous ne savons pas toujours apprécier et que nous devons absolument valoriser. La principale est la qualité de vie : il fait bon vivre sur ce territoire, loin des violences qui bouleversent notre pays. Osons la partager, allons chercher des touristes qui rêvent de découvrir nos paysages et notre nature, incitons des habitants à venir s'installer chez nous et aidons nos jeunes à réaliser leurs projets sur notre territoire.

Le petit poucet que nous sommes doit être accueillant, se doter d'équipements structurants et travailler avec ses voisins qui voudront bien suivre les petits cailloux qu'il sème entre Loire et Allier.

**Paul BRAUD**

*Président de la Communauté de Communes*

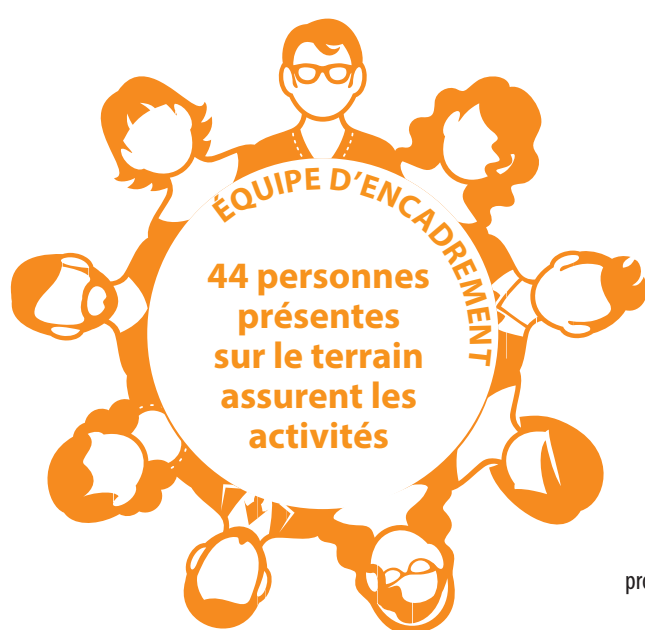




## LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016

Cette année, 313 enfants du territoire inscrits à l'école maternelle ou élémentaire ont pu bénéficier de 3 heures d'activités périscolaires gratuites au sein de leurs écoles (Cayres, Costaros, Landos, Pradelles, Saint-Jean-Lachalm, Saint-Paul-de-Tartas, Séneujols et Le Bouchet-Saint-Nicolas).

Nous proposons des animations répondant aux orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) : culturelles, activités physiques (rugby, acrosport), théâtre, sculpture, scrabble, bibliothèque, activités manuelles en adéquation avec le projet propre à chaque école.



### Un fil conducteur adapté à chaque école :

**Prévention et sécurité routière**  
à Saint-Jean-Lachalm

**L'eau et le vent**  
à Séneujols

**L'alimentation et la nourriture**  
au Bouchet-Saint-Nicolas

**Les 4 saisons**  
à Costaros

**Les expressions corporelles**  
à Landos

**La différence**  
à Saint-Paul-de-Tartas

**Les contes et légendes**  
à Pradelles

**La nature**  
à Cayres

L'ensemble des écoles a participé au projet porté par la Communauté de Communes et le CPIE sur la Biodiversité Aquatique, avec la réalisation d'un film.

Afin de respecter au mieux les rythmes de l'enfant, nous avons intégré les siestes dans les TAP y compris dans les tranches 15h30/16h30 grâce à un réveil échelonné.

Pour inscrire votre enfant aux Temps d'Activités Périscolaires ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Lydie Bassier, coordinatrice des TAPs** au 06 47 53 06 44 ou par mail [periscolaire@cccp.fr](mailto:periscolaire@cccp.fr)

# Enfance-Jeunesse

## LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE VERSION 2016

C'est en février dernier que nous avons inauguré notre **nouveau Pôle Enfance Jeunesse** qui permet d'accueillir tous les services : Relais Petite Enfance, activités périscolaires, centre de loisirs, pôle ados. Cet équipement réalisé, le centre de loisirs change de fonctionnement installé entre Landos et Cayres. En effet, l'itinérance n'est plus de mise (avec les difficultés que nous avions pour accueillir dans de bonnes conditions dans des lieux pas toujours adaptés). Nous sommes attachés à l'ensemble du plateau, c'est pourquoi nous organisons des mini-séjours sur le territoire : Le Bouchet-Saint-Nicolas au printemps, Pradelles en été...

Pour le Pôle ados, les locaux de Cayres permettent d'accueillir des jeunes les mardis, jeudis, vendredis en soirée et le samedi en après-midi... **Contactez Hugo pour plus de renseignements au 06 47 53 37 67.**

Le pôle Enfance jeunesse se professionnalise avec notamment l'embauche d'un animateur dédié au pôle ados mais aussi sur le centre de loisirs avec la création d'une passerelle pour les enfants parfois trop « grands » pour les activités du centre de loisirs mais aussi trop jeunes pour un l'accueil jeunes... Ainsi, désormais toutes les tranches d'âges sont accueillies dans des conditions optimales au sein même de l'accueil de loisirs.

Le pôle Enfance Jeunesse développe les notions de partage, de liberté, de sensibilisation à la nature et cela se traduit par des actions concrètes :

- ▶ Les enfants choisissent leurs activités
- ▶ Animations et ateliers nature, création d'une « AMAP » cet été...
- ▶ Un pôle sport coopératif est en place pour les enfants pour se dépenser en pensant
- ▶ Journée adaptée aux plus petits (rythme individualisé, sieste, jeux libres)
- ▶ Atelier artistique permanent
- ▶ Sorties, mini-séjours

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre nouveau site internet : [www.cccp.fr](http://www.cccp.fr) rubrique **Pôle Enfance Jeunesse**



Toute l'équipe du pôle Enfance Jeunesse tient à remercier les familles, qui sont de plus en plus nombreuses à nous faire confiance, tous nos élus présents à nos côtés, les services de la Communauté de Communes toujours là, mais aussi et surtout les enfants...

Pour nous contacter : **Matthieu, direction du centre de loisirs**  
**pole-enfance-jeunesse@cccp.fr - 04 71 57 88 00 - 06 69 47 87 88**

## LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance du Pays de Cayres-Pradelles est un service qui s'adresse aux assistantes maternelles, aux gardes d'enfants à domicile, aux personnes intéressées par ces métiers, aux parents et futurs parents ainsi qu'aux enfants de moins de 6 ans.

En février 2016, le pôle enfance-jeunesse a été inauguré à Cayres. Les assistantes maternelles de Cayres et des environs ainsi que les enfants qu'elles accueillent se retrouvent les jeudis matins dans ces nouveaux locaux adaptés à la petite enfance.



L'étude petite enfance menée par le prestataire (l'ACEPP) sur le territoire avance.

En plus des questionnaires distribués aux familles, **la journée jeux du 30 avril à Landos et à Costaros** a permis de rencontrer les parents afin de mieux connaître leurs attentes. Nous devrions en savoir plus sur ce projet en fin d'année 2016.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice du relais **Célia Dumonteil** au 04 71 57 88 00 ou par mail : [rpe@cccp.fr](mailto:rpe@cccp.fr)



## AUTOUR DE L'ASSOCIATION

« Compétente en matière de développement économique, la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles a mis en place depuis janvier 2015 et pour une durée de 2 ans un dispositif d'aide aux artisans et commerçants du territoire dans le cadre d'une Opération Collective de Modernisation (OCM). La mise en œuvre de ce dispositif est le résultat d'un travail de concertation avec les chambres consulaires et les financeurs que sont l'État (fonds Fisac) et le Groupe d'Action Locale du Pays du Velay (fonds Leader). Cette opération repose également sur un partenariat étroit avec l'Association des Artisans et Commerçants de Cayres-Pradelles.

Aujourd'hui, nous sommes concrètement en mesure de quantifier les premiers résultats de ce dispositif, véritable levier de notre économie locale ; en effet, il permet déjà d'aider 29 entreprises de notre territoire, plus de 300 000 € d'aides directes leur seront versés et près de 1 000 000 € d'investissement seront réalisés pour la modernisation de leur outil de travail. Ce programme d'OCM comporte d'autres actions publiques ou collectives que vous découvrirez plus loin dans ce zoom sur l'économie.

Pour conduire notre politique économique et renforcer son attractivité, nous avons recruté un chargé de missions avec des objectifs clairs et ambitieux. Aux côtés des élus, il devra animer le tissu économique local et le réseau de partenaires, assurer une promotion et mettre en place une communication, accompagner les porteurs de projets...

Avec plus de 200 artisans et commerçants qui présentent une offre de services variée, nous sommes plus que jamais convaincus et conscients des véritables enjeux économiques pour notre territoire communautaire.

**Jean-Louis REYNAUD**

Président de la commission Développement économique



## TRAVAILLER AVEC NOS VOISINS POUR ÊTRE PLUS VISIBLES

Courant mai 2016, les deux associations des artisans et commerçants (celle du territoire et celle de Langogne) se sont rencontrées dans un but bien précis. En effet, les membres de l'association lozérienne mettent en place un projet de site Internet marchand qui regrouperait Langogne et ses environs, soit les professionnels de notre secteur invités à participer à l'opération.

Les entreprises adhérentes auront le choix entre plusieurs formules, de 22 à 50 € par mois, pour apparaître sur le site. Les options se déclinent selon la visibilité du professionnel sur le site et ses possibilités d'utilisation et de communication : vente directe, location d'espaces publicitaires pour les professionnels comme pour les associations, nombre de publicités sur les newsletters, etc.

Pome Castanier, membre de l'association langonnaise, précise l'intérêt de créer un tel site : « On trouvera des informations sur les entreprises, des offres promotionnelles, les internautes seront informés des nouveautés chaque semaine grâce à une newsletter, le client pourra aussi se faire livrer », et voit plus loin : « Ils pourront acheter nos produits depuis le reste du monde ».

Le projet ne manque pas de clarté puisque sa présentation inclut une étude d'opportunité des plus pertinentes. L'intégralité du site serait gérée de manière autonome avec l'embauche d'un animateur, d'un webmaster et d'un photographe professionnel. Cette indépendance permettra un meilleur suivi sans forcément être plus coûteuse. « Nous aurions besoin de 200 adhérents », précise-t-elle, seule condition indispensable pour que le projet aboutisse.

**« Nous aurions  
besoin de  
200 adhérents »**

Si certains artisans et commerçants souhaitent en savoir plus,  
ils peuvent entrer en contact avec l'une des associations  
ou avec le service économique de la Communauté de Communes, au 04 71 57 88 00.

## LES PROJETS DE L'ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS



## Interview du Président de l'Association des Artisans et Commerçants de Cayres-Pradelles

Cela fait plus de 5 ans que l'Association des Artisans et Commerçants du Pays de Cayres-Pradelles a été créée. « Il fallait montrer une dynamique économique sur le territoire pour pouvoir demander des aides OCM », rappelle son président Jérôme Bonnidat, co-gérant d'une entreprise de menuiserie cayroise. C'est donc par l'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (OCM) que tout commence.

Depuis 2011, l'association anime le plateau d'actions réussies : elle offre des lots au triathlon du Lac du Bouchet, récompense une quinzaine d'apprentis pour leur travail lors d'une manifestation à Pradelles, organise une foire regroupant une trentaine d'exposants venus de toute la Haute-Loire...

En 2015, l'association ne conduit pas d'actions marquantes mais Jérôme Bonnidat rassure : « Nous nous sommes décidés à relancer la dynamique ». Avant de le prouver : « Nous parlons depuis longtemps de créer des sacs-cabas réutilisables et nous mettons l'opération en place depuis peu ». L'association, en partenariat avec la Communauté de Communes, a alors sollicité l'avis de tous les artisans et commerçants du territoire pour recenser ceux qui désirent participer à l'opération et proposer ces sacs-cabas.

Et la dynamique ne s'arrête pas là. Trois membres du bureau ont rencontré, courant mai, un adhérent à l'Association des Artisans et Commerçants de Langogne, Pome Castanier, qui a présenté un bien beau projet de développement économique. En effet, l'association langonnaise souhaite créer un site Internet marchand dédié aux professionnels du nord lozérien... et du sud ailligérien ! Le projet est, en effet, ouvert à tous les artisans et commerçants du Pays de Cayres-Pradelles. « Les gens font de plus en plus de recherches sur Internet et s'ils tombent sur ce site, ils s'apercevront qu'ils n'ont pas besoin d'aller plus loin, qu'il existe de nombreux artisans et commerçants locaux. S'allier à Langogne, c'est tout bénéfice », continue Jérôme Bonnidat. Ce serait bête de faire deux sites différents en étant à côté. Autant faire un site plus gros et qui attire plus de monde. »

Même avec « une clientèle à 90 % locale », la volonté reste forte de s'ouvrir sur les territoires qui entourent Cayres-Pradelles, de communiquer plus et autrement, notamment par le biais d'un outil devenu indispensable : Internet.

## DES SACS-CABAS À L'IMAGE DE CAYRES-PRADELLES

L'Association des Artisans et Commerçants du Pays de Cayres-Pradelles avait depuis quelques temps un projet en tête, il prend désormais forme : la réalisation de sacs-cabas réutilisables à l'image du territoire.

Grands et résistants, ces sacs se voudront résolument modernes avec comme accroche : « + de 200 artisans & commerçants proches de chez vous ! ».

Ils seront à retrouver dans plusieurs entreprises du territoire d'ici la fin de l'année 2016.

Cette action a d'autant plus d'importance que les sacs plastiques à usage unique sont interdits en caisse depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016. L'association les vendra aux entreprises et proposera une offre particulière à ses adhérents. Les professionnels peuvent également réserver leurs sacs dès à présent.

N'hésitez pas à contacter  
l'association, au 06 32 36 83 66 ;  
ou le service économique de  
la Communauté de Communes,  
au 04 71 57 88 00.





Notre Communauté de Communes regroupe 19 communes et plus de 200 artisans et commerçants.  
Parmi eux, des entrepreneurs qui ont su développer leur singularité et vivre de leur passion.  
Nous vous proposons quatre portraits de chefs d'entreprise qui ont trouvé leur place et dynamisé le territoire.

## L'Ork'idée

### DE LA COMPOSITION FLORALE À L'ORGANISATION ÉVÉNEMENTIELLE

Reprise depuis février 2016, la boutique de fleurs située au centre de Costaros, rebaptisée "L'Ork'idée" a changé de look. Elle a retrouvé un nouveau souffle avec la fleuriste Sonia Chabret qui détient plus d'un atout pour sublimer l'art floral. Bien sûr il y a l'activité que tout le monde connaît : celle du fleuriste proposant du petit bouquet printanier qui viendra égayer la table du salon aux magnifiques roses rouges, signe d'amour et de passion, en passant par les compositions préparées à la demande du client selon ses goûts et ses envies. Mais il y a aussi tout le savoir-faire peu ordinaire de sa patronne...



Avant de reprendre cette affaire, Sonia s'était lancée dans l'aventure entrepreneuriale. Un pari toujours risqué mais qui lui a été bénéfique. En effet, cette Altiligérienne très dynamique est, depuis quatre ans, organisatrice événementielle auprès des particuliers pour l'agence ponote "Tout un événement". Ce sont donc les mariages, anniversaires et repas d'entreprise qui ont, dans un premier temps, façonné son expérience. De ce fait, elle compte à son actif une bonne trentaine d'événements organisés, mariages et anniversaires confondus, et « cette année, c'est encore bien parti », explique-t-elle.

La reprise de la boutique costarossienne n'est donc pas indifférente à cette activité : « Je travaillais en parallèle avec Rémy (l'ancien propriétaire, ndlr) pour tout ce qui était fleurs. Il avait d'ailleurs été en charge de mon mariage, raconte-t-elle. Depuis 4 ans, c'est lui qui confectionnait les bouquets pour mes événements. Un jour, il m'a proposé de racheter sa boutique et d'associer les deux : organisation et fleurs. » Une idée cohérente pour l'entrepreneuse qui prit le pari d'élargir son activité. Et ses premiers mois ne lui font pas regretter la tentative. Après une Saint-Valentin et une Fête des grands-mères réussies, la Fête des mères a été « un carton » !



Avec cet indéniable avantage de pouvoir conseiller ses clients sur la décoration florale au gré des occasions, il était impossible de ne pas demander à Sonia « les tendances florales 2016 ». « Les thèmes déco des mariages, c'est du tout à chacun en lien avec son histoire, commence la fleuriste. Même si nous avons quelques tendances : le candy bar et le photobooth (le bar à confiseries et les photos prisent avec des accessoires, ndlr), les cérémonies laïques avec l'arche ou juste l'arche en décoration, les véhicules prestige et les calèches. Au niveau des fleurs, nous restons beaucoup sur le lys, la rose avalanche et les callas. Il n'y a pas vraiment de grosses tendances même si l'on voit beaucoup de teintes blanche, grise et rouge. Pour les anniversaires de mariage, nous restons sur des compositions en orchidées blanches, une valeur sûre. »

De plus, Sonia répond aux demandes les plus pointues, comme en ce jour d'interview : « Il faut que je réalise un bouquet sur le thème Kendji Girac, un chanteur. » Preuve que la créativité est au cœur du métier et que la personnalisation devient incontournable pour attirer et maintenir la clientèle.

La prochaine étape consistera en la création d'un site Internet pour exposer les compositions, les articles en vente et les prestations de L'Ork'idée. Et, pourquoi pas, vendre un jour des meubles comme au temps de Rémy.

« Les compositions  
en orchidées blanches,  
une valeur sûre »

## Bruno Berthéas

### UN MÉTIER VIEUX DE PLUS DE 3 000 ANS



« J'ai débuté le métier  
de maréchal-ferrant  
sans rien y connaître »

vingtaine que son chemin croisa celui d'un maréchal-ferrant aguerrri qui « avait l'air heureux dans ce qu'il faisait », se souvient-il. De cette rencontre naquis son intérêt envers la profession et ce, même s'il avoue avoir débuté « sans rien y connaître ».

La Haute-Loire recense seulement une dizaine de maréchaux-ferrants, un métier souvent méconnu de la population et qui, pourtant, existe depuis plus de 3 000 ans. Parmi eux, un habitant de la commune de Ouides : Bruno Berthéas.

À ses débuts, Bruno ne se destinait pas à cette profession, loin de là. C'est à la petite

L'amour des animaux étant un bon point de départ, notre maréchal-ferrant avait d'autres raisons de se lancer. « Il n'y a pas beaucoup d'investissements matériels », explique-t-il. Effectivement, Bruno arrive au domicile de ses clients au volant d'un fourgon pourvu du nécessaire : une forge mobile au gaz, une enclume, des fers de toute taille, des marteaux, pinces, râpe et différents outils. Tout tient. « Dans les années 80, je me souviens d'un maréchal-ferrant qui utilisait une forge à charbon avec un ventilateur électrique. Il ouvrait le capot et la branchait à sa voiture pour la faire fonctionner. »

Si le maréchal-ferrant du XXI<sup>e</sup> siècle a su adapter sa mobilité et son équipement, les techniques n'ont guère évolué au détail près que les fers sont achetés et non plus forgés par ses soins. Pour le reste, les chevaux bénéficient d'une "pédicure" traditionnelle et complète : nettoyage, contrôle de l'état du sabot, essayage de fers et pose.

En ce jour d'entretien, c'est au tour de "Bouba", un cheval d'attelage d'une douzaine d'années, de consentir à placer ses 4 sabots entre les mains expertes de notre artisan, sans mouvements de rébellion, ni de hennissements. Un petit « mon chat » sort de temps à autre de la bouche du professionnel dans le but de rassurer l'animal ; tout va bien.

Après l'habituel nettoyage des sabots, les nouveaux fers sont sélectionnés et travaillés à coups de marteau. Rougi par la forte chaleur de la forge, le métal prend doucement sa forme définitive avant d'épouser le pied de l'équidé. Le fer fixé par des clous, entrés dans les étampures, il ne manque plus qu'à rabattre les languettes et à finaliser la tâche avec la pince et la râpe. Les quatre fers de Bouba sont posés en une heure de travail. L'animal peut retourner tranquillement à ses occupations.

L'artisan avoue également travailler sur des ânes, ce qui le distingue d'une partie de ses confrères. Le savoir-faire est pourtant identique à celui d'un cheval, seules la taille et la forme sont différentes au premier coup d'œil. Cette particularité l'amène à intervenir dans les départements voisins. En tout, ce sont près de 100 ânes qui sont bichonnés par Bruno chaque année. Un petit plus qui reste bien appréciable pour assurer la pérennité du travail de l'artisan.

Mais, le métier de maréchal-ferrant comporte des limites dans son accomplissement puisqu'il demande de répondre à de bonnes conditions physiques afin de réussir à tenir les pieds des chevaux et à se maintenir de longs instants dans des positions courbées. Il reste fréquent qu'après une vingtaine d'années d'expérience, le professionnel se réoriente. Comme Bruno qui travaille en parallèle pour sa commune, même si le maréchal-ferrant a encore quelques belles années d'exercice devant lui.





## La Pouzzolane du Velay

UNE BISCUITERIE ARTISANALE QUI PREND DE L'AMPLEUR



Arrivée en 2011 dans le département, Brigitte De Laporte est tombée sous le charme d'une vieille bâtisse au cœur de Pigeys Haut, hameau de la commune de Saint-Arcons-de-Barges. « *C'est la maison qui m'a choisie* », précise-t-elle. Et quelle maison ! Une longère dans un cadre idyllique où tout était à refaire, du sol au plafond.

La charge des travaux ne lui empêche pas de transformer rapidement l'ancienne demeure en maison de charme et d'y présenter 5 chambres d'hôtes à l'esthétique soignée et féminine qui lui vaudront, en 2014, le 1<sup>er</sup> prix des plus belles chambres d'hôtes d'Auvergne par les Gîtes de France sans compter les 4 épis.

Mais ce ne sont pas ces petits cocons de tranquillité qui nous amènent à la rencontre de Brigitte De Laporte. Il s'agit de « *sa passion* », la cuisine, qu'elle a longtemps exprimée au travers de son métier de chef cuisinier. C'est alors tout naturellement qu'elle propose des cours de cuisine au sein de sa maison au nom évocateur « La Table des douceurs » et s'allie avec les renommés Régis et Jacques Marcon, ainsi que le coach sportif Steeve Colin, pour proposer un forfait qui allie pêche, repas gastronomiques, cours de cuisine et nuits dans le gîte.

Toujours en cuisine donc, elle ne cesse de concocter de bons petits plats pour sa table d'hôtes et d'innover ses recettes... même malgré elle comme avec le gâteau « La Pouzzolane du Velay » : « *C'est un accident de recette, j'avais la tête dans les nuages, avoue-t-elle. J'ai mis en marche le pétrin et ai compris mon erreur tout de suite mais il était trop tard.* »



« *C'est un accident de recette, j'avais la tête dans les nuages* »

Des ingrédients oubliés et un chauffé alors qu'il ne fallait pas, rien de bon ne s'annonçait. Cependant, la cuisinière tente de sauver son dessert et décide de conserver la pâte obtenue en la plaçant au froid toute une nuit. Le bloc de pâte se solidifie, elle le retravaille au couteau et l'enfourne. Au premier coup d'œil, les biscuits ressemblent à des morceaux de terre craquelés. Mais, sous la langue, le résultat est délicieux. Le biscuit de « La Pouzzolane du Velay » est né.

Testé sur le marché de Coucouron et très vite approuvé par sa clientèle, Brigitte De Laporte s'empresse de déposer le nom et recette de son biscuit. En 3 ans, le petit gâteau charme de nombreuses papilles, se décline en différentes saveurs (fève de Tonka, 4 épices et bientôt farine de lentille) et est distribué au sein d'un nombre croissant de points de vente : spécialisés dans les produits du terroir, les supérettes et hypermarchés principalement. Ce ne sont pas moins de 3 000 paquets qui se vendent chaque année et la créatrice espère bien voir ce nombre augmenter.

Ce n'est autre que son compagnon, Jean-Marc Lassus, qui se charge de développer le réseau commercial de la petite biscuiterie artisanale. Prochaine étape tant désirée, installer un atelier de production avec la volonté de rester sur le plateau du Velay Volcanique. Et si la chef de la biscuiterie ne veut pas en dire plus sur son projet, nous savons déjà qu'il ravira les fins gourmets des environs.

## Atelier LG+

UN CABINET D'ARCHITECTE EN MILIEU RURAL

Laetitia Girard s'est installée sur notre territoire avec un diplôme de l'École Nationale d'Architecture de Clermont-Ferrand en poche et après avoir accumulé deux expériences professionnelles en cabinet, dans le Puy-de-Dôme et à Langogne. Désormais, cette jeune chef d'entreprise est aux commandes de son propre cabinet d'architecte « Atelier LG+ » situé au cœur d'une vie rurale, aux Uffernets sur la commune de Saint-Paul-de-Tartas, loin de ses confrères qui préfèrent majoritairement l'implantation en ville. Et pourtant, au bout de 3 années d'exercice, cette mère de famille ne regrette nullement son choix et œuvre dans son salon aux côtés de son conjoint et de ses deux enfants en bas âges. Une volonté qui ne l'empêche pas de travailler pour différents territoires et de recevoir sa clientèle dans de bonnes conditions pour donner vie à une multitude de projets.

Parmi ses réalisations, nous retrouvons l'un de ses dossiers les plus conséquents : l'extension d'un chenil à Lezoux, dans le Puy-de-Dôme, comprenant un bureau avec de grandes baies vitrées, des logements et une partie chenil. Inauguré en 2016, ce projet a la volonté de s'intégrer dans le paysage environnant avec une utilisation optimisée du bois. En parallèle, Laetitia dévoile de multiples projets comme des écoles, divers bâtiments publics et une réalisation à venir sur le territoire : la construction du CER France à Costaros.

En complément de ces travaux, l'architecte admet avoir un faible pour des conceptions d'un tout autre genre : les maisons privées. « *Je me plais dans les projets de logements* », raconte-t-elle. Cayres, Séneujols... ses clients sont proches et le plateau vellave bien connu. « *On ne peut pas faire n'importe quoi. Il y a des contraintes dues au climat de notre territoire et des contraintes réglementaires. Il est nécessaire de prendre en compte la RT 2012 qui impose d'avoir 1/6<sup>e</sup> de surfaces vitrées sur la surface habitable, un système de chauffage économe, une maison suffisamment isolée...* » et un bon nombre d'autres contraintes détaillées par l'experte, sans oublier la loi du 3 janvier 1977 qui informe que « *le recours à un architecte est obligatoire dans tous les cas de construction, seule exception lorsque la surface est inférieure à 170 m<sup>2</sup>* ». Une loi sur laquelle la jeune femme insiste : « *Les constructeurs ont mangé une part de marché importante en faisant des logements qui ne respectent pas toujours l'environnement* ».



« *Je me plais dans les projets de logements* »

Atelier LG+ construit pas à pas son devenir. Sa prochaine étape de développement consistera à installer « *un bureau séparé du salon, l'année prochaine si tout va bien* » pour pouvoir ainsi accueillir de jeunes stagiaires qui souhaiteraient découvrir le métier d'architecte et, espérons-le, faire naître des vocations.







### L'OBSERVATOIRE : ACCOMPAGNER CHACUN DANS SON PROJET PROFESSIONNEL

Dans l'optique de mieux accueillir les porteurs de projet, mais aussi de dynamiser la vie économique de Cayres-Pradelles, un observatoire professionnel est mis en place depuis ce printemps.

Cet outil recense tous les biens immobiliers et fonciers qui ont le potentiel d'accueillir une activité économique qu'elle soit artisanale, commerciale ou agricole. Il peut s'agir de bureaux vacants, de hangars, de maisons pourvues de grandes dépendances, etc. L'ensemble de ces biens est regroupé dans un livret à découvrir sur le site internet [www.cccp.fr](http://www.cccp.fr) (**rubrique Économie**), et mis à jour régulièrement. Certains biens peuvent volontairement ne pas y figurer (exemple : parce que l'offre de vente est en cours de réalisation) mais les informations restent connues du service économique de la Communauté de Communes qu'il est préférable de contacter.

Il en va de même pour les entreprises à reprendre. Chaque artisan, commerçant ou agriculteur à l'approche de sa fin d'activité peut contacter le service économique dans le but de faire un état des lieux de son affaire et de son devenir. Ainsi, les chances de trouver un repreneur dans les meilleurs délais sont augmentées et les démarches pour le professionnel en bout de carrière sont facilitées.

Cette politique d'accueil vise à améliorer l'attractivité du territoire qui détient un potentiel économique à exploiter sur le long terme. Alors n'hésitez plus à prendre contact afin de concrétiser vos envies.

## L'OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE PROLONGÉE DE 6 MOIS

L'OCM qui devait se terminer en juillet 2016, a été prolongée de 6 mois soit jusqu'au 6 janvier 2017.

Pour rappel, cette opération permet de soutenir directement les investissements portés par les entreprises du territoire. Ceux-ci pourront concerner, par exemple, des travaux de mise en accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite, l'achat de véhicule de tournée ou encore des rénovations de devantures. Les entreprises doivent néanmoins répondre à certaines conditions telles que la présentation d'une situation économique et financière saine ou une surface de vente inférieure à 400 m².

L'action a permis l'étude d'une trentaine de dossiers à l'occasion des comités de pilotage des 25 février et 22 juin derniers. En totalité, ce sont près de 162 000 € qui sont attribués aux entreprises par la Communauté de Communes et l'État grâce aux fonds FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).

Certains dossiers bénéficient d'un financement Leader et sont toujours en attente de subvention. La Région, Autorité de gestion, n'instruit pas encore les dossiers Leader et donc ne délivre pas d'avis réglementaire, nécessaire à l'engagement des crédits.

Le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays du Velay regrette vivement cette situation qui met en difficulté les porteurs de projets et l'investissement public et privé sur notre territoire. Il espère que cela ne perdurera pas afin de débloquent les financements pour ces dossiers et ce, dans les meilleurs délais.

Les entreprises ne bénéficiant pas de financement Leader verront, quant à elles, leur dossier rapidement traité, sous réserve de fournir les factures des travaux réalisés.



## LE GOURMET BAG UNE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Vous le connaissez peut-être sous l'appellation « Doggy Bag », le « Gourmet Bag » arrive chez nous. Les restaurateurs sont invités à participer à cette opération et à adopter une démarche responsable sur le long terme. Il s'agit de promouvoir une pratique encore peu répandue dans nos établissements français : pouvoir emporter ce qui n'est pas terminé dans l'assiette du restaurateur.

La marque Gourmet Bag n'est pas associée à la mise à disposition de contenants. Le restaurateur est donc libre de proposer le contenant de son choix : générique, déjà estampillé « Gourmet Bag », proposé par une entreprise commerciale ou par une collectivité. Le client du restaurant aura alors le choix d'emporter les restes de son assiette chez lui ; le but étant bien évidemment de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Tout restaurateur de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles peut bénéficier en 2016 d'un dispositif de lancement du « Gourmet Bag » en contactant **Amandine Pierre-Loti, chargée de mission prévention des déchets Est-Lozère Haut-Allier, au 04 66 46 45 15**. Le professionnel pourra ainsi recevoir la documentation sur l'opération, ses premières boîtes avec autocollants, un écusson à apposer sur sa devanture et des flyers.

Plus d'informations sur le site [gourmetbag.fr](http://gourmetbag.fr)

# Autres actions économiques



## UN BILAN TRÈS POSITIF POUR L'HABITAT PRIVÉ



*Un exemple de réhabilitation de bâti vacant sur la place du marché de Costaros pour la création de deux logements locatifs : une intervention la plus juste possible afin de respecter l'existant tout en remplaçant l'immeuble dans notre époque.*

## En 5 ans, 201 logements de propriétaires occupants ont fait l'objet de travaux pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou la rénovation thermique

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, la Communauté de Communes porte, en partenariat avec l'ANAH, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble du territoire. Celle-ci s'est terminée le 31 mars dernier.

L'objectif était d'inciter les propriétaires privés à engager des opérations de réhabilitation qualifiantes et également d'améliorer la qualité thermique des logements. Tous les partenaires publics (État ANAH et Communauté de Communes) et privés (caisses de retraite notamment) se sont impliqués financièrement pour atteindre un triple objectif : la reconquête du parc immobilier vacant, la résorption de l'habitat insalubre et dégradé, et la revalorisation du patrimoine bâti.

Aussi, en 5 ans, 201 logements de propriétaires occupants ont fait l'objet de travaux pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou la rénovation thermique, dont une centaine financée par la Communauté de Communes. Soit 3.5 millions d'euros investis, et des subventions de l'ANAH et la Communauté de Communes fixées respectivement à 1 408 858 euros et 107 332 euros.

Même si le résultat est un peu plus mitigé pour les propriétaires bailleurs compte tenu de la crise notamment, 9 opérations (pour 10 logements) ont été réalisées pour un montant de travaux de l'ordre de 732 000 euros avec des subventions de l'ANAH et de la Communauté de Communes de 165 231 euros et 46 357 euros.

Cette opération d'envergure a été animée de façon très engagée sur le territoire par les équipes de SOLIHA (ancien PACT Haute-Loire) et de la SEMI du Velay, qui ont tenu des permanences, ont effectué des visites et ont soutenu les propriétaires dans leur démarche.

Au-delà des chiffres, l'OPAH a aussi permis d'accompagner socialement certains habitants lors de situation difficile. Tous les services sociaux du Département, de l'ARS, de la CAF et de la MSA ont participé activement à cette opération.

Avec des résultats aussi encourageants, la prolongation du programme « Habiter mieux » est d'actualité.

Pour plus d'informations, contacter la Communauté de Communes.

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : POUR UNE VISION COMMUNE

Le PLUi est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de l'EPCI compétent en matière de PLU, en concertation avec les communes membres. À ce titre, une étape importante a été franchie avec la tenue de la Conférence des Maires le 21 mars dernier, occasion pour les élus locaux de définir les modalités de la collaboration avec les communes et la Communauté de Communes.

Le PLUi respecte la diversité et les spécificités des communes membres. Il vise à rassembler les élus dans une vue partagée du territoire tel que le vivent les habitants qui franchissent quotidiennement les limites municipales. Le PLUi est ainsi un moyen d'adapter l'action politique locale aux évolutions majeures des modes de vie des habitants et acteurs économiques du territoire. Ce document traduit ainsi une vision prospective d'aménagement (10 ans) et commune à l'échelle du bassin de vie.

**L'actualité de la construction du PLUi de la Communauté de Communes, à suivre également sur le site [www.cccp.fr](http://www.cccp.fr) (rubrique Urbanisme) :**

- Rencontre avec tous les conseillers municipaux lors de réunions de secteurs pour informer et échanger sur le sujet ;
- Prescription du PLUi en conseil communautaire fin juillet.





# LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE DANS TOUS SES ÉTATS !

Une très belle manifestation sur le site emblématique d'Arlempdes le 5 juin dernier a ponctué un programme de sensibilisation sur la thématique de la biodiversité liée à la qualité de l'eau porté par la Communauté de Communes tout au long de l'année.

## QUELQUES INGRÉDIENTS POUR CETTE RÉUSSITE :

-  **Un partenariat très étroit avec le CPIE du Velay** qui a coordonné la programmation organisée sur l'ensemble du territoire ;
-  **Des visites sur les sites** d'Arlempdes, de l'étang du Péchay, du lac du Bouchet, du marais de Conil, des Narcis de la Sauvetat et du Nouveau Monde avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le SMAT du Haut-Allier, l'association Panpa du Haut-Allier, Christian Fossé et le CPIE du Velay ;
-  **Des conférences** sur les plantes et les petits animaux aquatiques ou encore la qualité du sol avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central, le Département de la Haute-Loire, et Claude et Lydia Bourguignon ;
-  **Des services communautaires très mobilisés sur le sujet** et en particulier les encadrants et les enfants dans le cadre des activités péri et extrascolaires avec notamment Lucie Delmas ou les adultes dans le cadre des ateliers d'écriture avec Igor Chirat ;
-  **Des artistes locaux d'une grande générosité** : Jean-Pierre Petit et Frédérick Luers ;
-  **L'énergie et l'enthousiasme des bénévoles** du réseau intercommunal des bibliothèques et des associations locales : l'Atelier d'art de Landos, le Collectif Préservons le Plateau du Velay Volcanique, Autour de Vielprat, LAVE, Tourisme en pays de Cayres-Pradelles ;
-  **La commission Aménagement Rural et Biodiversité, l'équipe municipale et le comité des fêtes d'Arlempdes** engagés sur le projet ;
-  **Des financements très importants** : Europe (Leader) et Région.

Cette journée consacrée à la biodiversité aquatique a été l'occasion de découvrir dans tous les lieux d'Arlempdes, des bords de Loire au château, toutes les réalisations faites par les associations (jeu de l'oie géant, mare pédagogique, symphonie aquatique...), le totem des enfants, et des temps forts autour de l'atelier de sérigraphie, lors des balades contées avec le Pêcheur d'Oiseaux ou pendant les pauses musicales proposées par l'Intrépide de Landos et le Collectif Fanfare du Monastier.



De grands moments pour rappeler que le territoire du Pays de Cayres-Pradelles, ce petit bout de plateau du Velay volcanique entre les gorges de la Loire et les gorges de l'Allier, est riche de sa biodiversité et de la diversité de ses habitants !



## Culture

### RETOUR SUR LA SAISON CULTURELLE 2015-2016



La saison culturelle 2015-2016 s'est clôturée le 28 mai dernier avec les Déboulés de mai sur la commune de Landos. Grâce à notre partenaire Haute-Loire Musiques DanSES et au Département de la Haute-Loire, après une première partie Danse à l'école particulièrement réussie avec des classes des écoles de Cayres, Landos et Séneujols, l'ensemble des 200 spectateurs a pu assister à la représentation de "Miroir" spectacle de danse contemporaine par Danse et Cinéma Compagnie.

Déjà la saison prochaine approche avec un concert de musique baroque à Pradelles le samedi 13 août et une exposition de peintures et de céramiques d'artistes de la Haute-Loire à Ouides du 13 au 19 août (vernissage le 12 au soir).

Nos différents partenaires (Ligue de l'enseignement, Comédie de Saint Etienne...) nous accompagnent cette année encore pour vous proposer des spectacles variés et de qualité tout au long de l'année.

À partir de janvier 2017, certaines classes des écoles du territoire vont participer à un nouveau projet de création mêlant la danse et les percussions corporelles. Rendez-vous en mai prochain pour découvrir ce spectacle qui verra le jour grâce à Véronique Jacques, dumiste à la Communauté de Communes et à la compagnie Soléo !

**N'hésitez pas à consulter la nouvelle plaquette culturelle disponible en mairie, à la Communauté de Communes et sur le site [www.cccpq.fr](http://www.cccpq.fr) !**



### DES PROJETS UNIQUES POUR UNE CLASSE UNIQUE

La classe de Saint-Paul de Tartas a pu ces six dernières années réaliser divers projets artistiques grâce aux enseignantes passionnées qui se sont succédées et aux différents intervenants, artistes qui les ont accompagnés. Les élèves ont découvert les musiques et danses traditionnelles de notre territoire en participant à des ateliers de pratique instrumentale autour de l'accordéon diatonique. Ils ont aussi pu s'ouvrir sur les musiques du monde, danser et chanter aux rythmes des djembés, rencontrer des comédiens autour de pratique théâtrale, découvrir les Arts du Cirque, s'initier à la Danse Contemporaine avec le soutien d'un danseur professionnel.

Tous ces projets ont été soutenus par la Communauté de Communes grâce à la présence dans l'école de la musicienne intervenante qui a toujours travaillé en étroite collaboration avec les enseignantes. Cette année l'école a participé à un projet fédérateur autour de la création théâtrale ainsi que les écoles de Pradelles, de Costaros et de Saint-Christophe sur Dolaizon, une occasion supplémentaire de rompre l'isolement et de partager ses expériences lors d'une représentation à la salle des fêtes de Costaros.

Dans une ambiance de classe souvent chaleureuse... tout n'est pas toujours rose ! « C'est comme une petite famille, disent souvent les maîtresses, c'est vrai, les enfants vivent un peu ici dans un cocon ! » un cocon qui a permis aux enfants de se soutenir malgré les tensions, d'oser être spontanés et créatifs, un cocon stimulant et ouvert sur l'extérieur !





## LAC VOLCANIQUE DU BOUCHET

Non sans quelques difficultés, les travaux pour l'écodéveloppement du lac du Bouchet se terminent. Une nouvelle saison va démarrer, avec un peu de retard cette année, mais sur un site réaménagé et, nous l'espérons tous, dans une ambiance apaisée.

Les nouveaux équipements sont en place : les pontons de pêche pour tous les publics avec la mise à l'eau des bateaux facilitée par une rampe d'accès adaptée, des parkings réorganisés qui incitent les visiteurs à découvrir à pied le cratère volcanique, la Maison de Site dans laquelle une hôtesse touristique pourra renseigner les estivants avec des services (toilettes accessibles, point d'eau, lavage des vélos etc.) et des outils d'information et d'interprétation pour comprendre le site.

**Le drapeau du Pavillon Bleu est hissé sur la plage du lac du Bouchet pour la troisième année consécutive.** Label de portée internationale, c'est la reconnaissance des qualités naturelles du site et particulièrement de la qualité de l'eau, mais aussi de la qualité des aménagements réalisés. La baignade surveillée est accessible à tous avec la création du cheminement pour les personnes à mobilité réduite qui permet

d'accéder aux sanitaires de la plage et la mise à disposition d'un équipement spécifique, le Sofao. Un événement phare sur le site avec la 32<sup>e</sup> édition du triathlon organisé par l'association Respir' les 9 et 10 juillet. Des animations proposées tout l'été par la Fédération de la Pêche de la Haute-Loire et la location de pédalos ou barques à l'auberge du Lac du Bouchet.



## VÉLORAIL

Cette année, le vélorail est ouvert tous les jours durant la période estivale. L'activité restera ensuite ouverte jusqu'au 6 novembre avec une fermeture uniquement le mardi. Les différents trajets adaptés à tous permettent de sillonner sur l'ancienne voie du Transcévenol.

Renseignements et réservations :  
[www.velorail43.com](http://www.velorail43.com) ou 04 71 00 87 46

**TRAJET  
semi nocturne**  
Les mercredis de juillet/août,  
un départ à 20h est proposé  
uniquement sur réservation  
afin de profiter de la fraîcheur  
du crépuscule.



## MONAGENDA

✓ **26 & 27 Juillet**  
**Partir en Livre : Grande fête du livre jeunesse (LIRA)**  
Lac du Bouchet

✓ **27 Juillet - 10 et 24 Août (10h)**  
**Sortie avec le guide conférencier du Pays d'Art et d'Histoire du SMAT du Haut-Allier**  
Lac du Bouchet

✓ **17 Septembre**  
**Randonnée VTT au profit du Téléthon**  
Départ Costaros (salle polyvalente)

✓ **15 Octobre**  
**Ateliers santé + Randonnée VTT et pédestre**  
(salle polyvalente de Costaros)

✓ **12 Novembre**  
**Trail des sources de la Loire** (départ de Costaros)

Les autres événements sur le site [www.ccpcp.fr](http://www.ccpcp.fr)



## RANDONNÉE DU 15 MAI À CAYRES

Le dimanche 15 mai, la troisième édition de la randonnée VTT « **Découverte du Velay Volcanique** » était organisée à Cayres par la Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles. Cette année, les tracés permettaient de découvrir le plateau du Devès et les gorges de l'Allier pour les plus courageux.

Dès 8h30, le départ pour les deux plus grands circuits était donné par Philippe Mazet, maire de Cayres et président de la commission tourisme de la Communauté de Communes. Les plus téméraires s'élançaient pour une balade de 34 ou 46 kilomètres. Aucun classement n'était prévu, les participants étaient venus pour le plaisir et la découverte.

Ils n'ont pas été déçus, les tracés proposés offrant de magnifiques points de vue et des difficultés appréciées par les adeptes de ce sport. Les ravitaillements à Saint Jean Lachalm et Mazembrard,



animés par des bénévoles tombaient donc à point nommé pour reprendre des forces. Jusqu'à 9h30, d'autres sportifs s'élançaient sur les circuits de 8 et 16 kilomètres. En tout, ce sont 85 vététistes qui ont participé à cette jolie balade. Une randonnée pédestre était aussi mise en place avec l'association Tourisme en Pays de Cayres-Pradelles. Une cinquantaine de personnes ont pris part à celle-ci en suivant l'itinéraire balisé.

Malgré les difficultés du parcours et quelques crevaisons, tout le monde était de retour aux alentours de 13h30. Rendez-vous le dimanche de Pentecôte de l'année prochaine pour la quatrième édition.

**Communauté de Communes  
des Pays de Cayres et Pradelles**

Le Bourg • 43490 Costaros  
Tél. 04 71 57 88 00 • Fax 04 71 57 88 01  
contact@ccpcp.fr • [www.ccpcp.fr](http://www.ccpcp.fr)



Directeur de la publication : Paul Braud  
Rédaction : Services et vice-présidents  
Création, mise en page et impression : Chloé Abeillon - [www.ebeez.fr](http://www.ebeez.fr)  
Photos : © Communauté de Communes des Pays de Cayres et Pradelles, Alain Fourcade, DR  
Tirage : 4000 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique